RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Asperge des Sables des Landes (IG/08/98)

Légume-tige

LE PRODUIT

Elle a une belle allure l'IGP Asperge des sables des Landes ! Elle est droite, élancée, le plus souvent parée d'une jolie couleur nacrée, parfois avec une pointe légèrement violette. Afin de préserver sa blancheur éclatante, elle pousse dans le sable des Landes de Gascogne, à l'abri des rayons du soleil. Peu calorique, elle se déguste sans modération.

ARÔMES ET SAVEURS

Tendre et savoureuse, cette asperge se distingue par sa douceur et son manque d'amertume.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

L'IGP Asperge des sables des Landes est uniquement cultivée dans la région Nouvelle-Aquitaine. Ce territoire de production s'étend sur la plaine sablonneuse des Landes de Gascogne. Cette

vaste zone offre à l'asperge un sol sablonneux et profond, idéal pour sa production.

UN PRODUIT RECONNU

L'Asperge des sables des Landes obtient l'IGP en 2005. Depuis le début du XXème siècle, sa culture et son savoir-faire sont transmis de génération en génération, depuis les aspergerais jusqu'aux distributeurs. Pour garantir leur fraîcheur, elles sont directement mises au froid dans les 4 heures qui suivent la récolte.

Le saviez-vous

Ce légume primeur peut se consommer cru ! Après l'avoir pelé à l'aide d'un économe, vous pouvez en faire des lanières comme des tagliatelles, accompagnées d'un filet d'huile, de sel, de poivre et d'un œuf poché.

Informations techniques

Cahier des charges
Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires
Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

Asperge récoltée et conditionnée dans l'aire géographique composée du département des Landes étendu à la zone définie sous le nom «Landes de Gascogne» par l'arrêté du 5 novembre 1945 du Ministère de l'Agriculture soit : - Le département des Landes en entier; - Le département de la Gironde (limité aux Cantons de Bordeaux, Arcachon, Audenge, Belin, Blanquefort, Castelnau-de-Medoc, La-Brede, Pessac, Podensac, La Teste; Canton de Langon (partie) : communes de Langon, Bommes, Fargue-de-Langon, Léognan, Mazière, Roaillan, Sauterne, Toulenne; Canton d'Auros (partie): communes d'Auros, Berthez, Brannens, Brouqueyran, Coimère, Lados, Sigalens; Cantons de Bazas, Captieux, Grignols, Saint Symphorien, Villandraut, Lesparre- Medoc, Pauillac, Saint-Laurent et Benon, Saint-Vivien-de-Medoc); - Le Département de Lot-et-Garonne (limité aux Canton de Bouglon (partie) : communes d'Antagnac, Labastide-Castel-Amouroux, Poussignac; Canton de Casteljaloux; Canton de Damazan (partie): communes de Damazan, Ambrus, Caubeyres, Fargues-sur-Ourbise, Saint-Léon, Saint- Pierre de Buzet; Canton d'Houeillès; Canton de Lavardac (partie) : communes de Lavardac, Barbaste, Montgaillard, Pompiey, Xaintrailles; Canton de Mézin (partie): communes de Mézin, Gueyze, Lisse, Meylan, Poudenas, Réaup, Saint-Maure-de-Peyriac, Saint-Pé-Saint-Simon, Sos).

Carte

Cliquer sur le lien suivant pour afficher la carte
Aire géographique

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat Asperges des Landes

Chambre d'Agriculture
55, avenue Cronstadt
40005 MONT-DE-MARSAN CEDEX
BP 279,Cité Galliane

N°SIRET : 42041833700010
Contact : Emilie LAFFERRERE (Conseillère Qualité CA 40)
Tél. : 05 58 85 45 05
Fax : 05 58 85 45 31
Mél. : qualite@landes.chambagri.fr ; emilie.lafferrere@landes.chambagri.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Bordeaux

Bât A, 3ème étage
1 quai Wilson
33130 BEGLES
Portes de Bègles

N°SIRET : 13000270200343
Tél. : 05 56 01 73 44
Fax : 05 56 01 05 74
Mél. : INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

QUALISUD

31322 Castanet-Tolosan Cedex
BP 82256

Contact : François LUQUET
Tél. : 05 62 88 13 90
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Parc d'activité Imhotep Lot C
rue Marcel Deprez
87000 Limoges

Tél. : 05 55 36 07 78
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Siège
1017 Route de Pau
40800 Aire sur l'Adour

Contact : François LUQUET
Tél. : 05 58 06 15 21
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Espace Entreprise
12 rue Alfred Kastler
71530 Fragnes

Tél. : 03 85 90 94 14
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Maison des agriculteurs
Bâtiment Ste Victoire - Porte 4
22 avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél. : 04 42 63 36 30
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

6 rue Georges Bizet
47200 Marmande

Tél. : 05 53 20 93 04
Mél. : contact@qualisud.fr

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/produit/asperge-des-sables-des-landes-3513*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/IGP_AspergesDesSablesDesLandes_G_200912.pdf
2. mailto:qualite@landes.chambagri.fr ; emilie.lafferrere@landes.chambagri.fr
3. mailto:INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr
4. mailto:contact@qualisud.fr
5. mailto:contact@qualisud.fr
6. mailto:contact@qualisud.fr
7. mailto:contact@qualisud.fr
8. mailto:contact@qualisud.fr

9. mailto:contact@qualisud.fr